



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

remboursement

Question écrite n° 94861

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la remise en cause des tarifs de remboursement de certains implants articulaires et orthopédiques par le Comité économique des produits de santé (CEPS). Suite à un recours mené par une seule entreprise, le Conseil d'État a rendu une décision qui entraîne le retour aux tarifs antérieurs. Or cette décision est dangereuse pour les comptes publics et fortement pénalisante sur le plan financier pour les entreprises du secteur. Aussi, il lui demande ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94861

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3011

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)